

NOTE DE SYNTHÈSE RELATIVE AU VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025

Objet : Adoption du Budget primitif 2025 Commune de FONTAINE-LE-DUN

En section de fonctionnement, le montant inscrit connaît une certaine stabilité par rapport à l'année dernière (# 20 000 € de moins). Les inscriptions en investissement connaissent une baisse sensible (# 127 542 € de moins). A ce titre, le nouvel exercice comptable est placé sous le signe de la prudence puisqu'il s'agit du dernier vote budgétaire avant le renouvellement du Conseil municipal. La Ville fera preuve de prudence dans la mesure où les ressources des collectivités proviennent pour une bonne part des dotations ou des compensations.

SECTION	B.P. 2025	Dont crédits reportés en dépenses	Dont crédits reportés en recettes
FONCTIONNEMENT	1 940 869,41	Néant	Néant
INVESTISSEMENT	592 077,41	124 100	Néant
TOTAL	2 532 946,82	124 100	Néant

Le budget communal est voté par nature.

I) SECTION DE FONCTIONNEMENT

Globalement le montant prévisionnel des dépenses réelles connaît une baisse de 127 542,59 € par rapport à l'exercice précédent.

A) LES DÉPENSES

1) Charges à caractère général (chapitre 011)

Les charges à caractère général s'établissent à 704 500 € contre 623 957 € au Budget primitif 2024, ce qui représente une hausse de 12,91 %.

Ce chapitre subit une hausse au compte 60632 du fait des travaux qui seront réalisés dans deux logements à rénover.

2) Dépenses de personnel (chapitre 012)

Les charges de personnel sont en légère hausse pour s'établir à 464 500 € contre 447 500 € en 2024 soit une augmentation de 3,80 % comparées à l'année dernière. Cette hausse d'inscription s'établit au compte 6413 (personnel non titulaire) avec l'embauche récente d'un adjoint technique sous contrat.

3) Subventions et participations (chapitre 65)

Au total, le chapitre 65, d'un montant de 336 500 € est en baisse de 6,78 % par rapport à 2024 (361 000 €). Cette baisse est liée au compte 65748-autres personnes de droit privé-afin d'être plus en phase avec la réalité des subventions octroyées.

4) Charges financières (chapitre 66 et 16)

Pour 2025, les prévisions et charges de la dette s'établissent à :
15 000€ en section d'investissement pour l'amortissement du capital ;
2 000 € en section de fonctionnement pour les intérêts de la dette.
L'emprunt en cours s'achèvera en 2028.

B) LES RECETTES

5) La fiscalité

L'exercice 2025 est marqué par une légère progression de la fiscalité. Le produit des contributions directes sera de 174 849 € contre 171 768 €. Le montant de compensation de la taxe foncière représente une somme de 261 932 €, soit une légère progression de 1,91 % (257 037 € en 2024).

6) Les dotations et les participations

La commune ne perçoit plus de la dotation forfaitaire globale de fonctionnement. En revanche, elle perçoit la DGF par le biais de la Dotation de Solidarité Rurale pour un montant de 45 000 €, montant inscrit avant communication du chiffre officiel par le site de la Direction Générale des Collectivités Locales. Bien que la Ville a perçu 53 291 € en 2024, il convient de se montrer prudent, dans la mesure où des informations reçues par la Com.Com.de la Côte d'Albâtre mentionnaient une vraisemblable baisse de la DSR.

II) SECTION D'INVESTISSEMENT

La contribution au financement de la section d'investissement se fait notamment par le virement de la section de fonctionnement (63,68 %).

C) LES DÉPENSES

Les opérations nouvelles représentent un montant de 467 977,41 €, en baisse significative de 18,27 % par rapport à l'année précédente (572 530 €).

D) LES RECETTES

En 2024, la section d'investissement en ce qui concerne les opérations réelles sera financée principalement de la manière suivante :

- 50 328 € proviendront de subventions (DETR ; Département, Intercommunalité)
- 13 639 € seront issus du fond de compensation du FCTVA
- 2 241 € résulteront de la Taxe d'aménagement

Comparaison dépenses de fonctionnement		B.P. 2024	C.A. 2024	B.P. 2025
Montant par chapitre	011	623 957	290 773,59	704 500
	012	447 500	371 561,63	464 500
	014	33 300	22 642	35 500
	65	371 000	254 839,57	336 500
	66	2 000	524,02	2 000
	67	4 000	553	3 000
	041-681		2 391,02	10 000
	042	7 845	7 842,67	7 845
	023	470 592		377 024,41
Montant globalisé		1 960 194	951 127,50	1 940 869,41

Comparaison recettes de fonctionnement		B.P. 2024	C.A. 2024	B.P. 2025
Montant par chapitre	002	1 037 956,03	1 037 956,03	991 097,41
	013	3 000,97	1 808,99	15 000
	70	10 200	13 339,55	10 400
	73	210 635	239 556	231 788
	731	175 362	183 468	178 301
	74	397 581	424 774,73	393 283

	75	125 000	133 568,57	120 000
	76		5,12	
	77	459	2 027,24	1 000
Montant globalisé		1 960 194	2 036 504,23	1 940 869,41

Comparaison dépenses investissement		B.P. 2024+ DM	C.A. 2024	Reports	B.P. 2025
Montant par chapitre	16	22 120	10 851,66		17 400
	20	10 000	4 589,47	5 000	5 000
	21	509 000	159 852,76	74 100	358 477,41
	23	168 000	21 777,20	45 000	76 600
	041-23				10 500
	001				
Montant globalisé		709 120,00	197 071,09	124 100	467 977,41
TOTAL GÉNÉRAL				592 077,41	

Comparaison recettes investissement		B.P. 2024 + DM	C.A. 2024	Reports	B.P. 2025
Montant par chapitre	13	32 697,32	28 182,39		50 328
	10222	6 340	6 340,88		13 639
	10226	2 242	2 242,64		2 241
	1068				94 279,32
	165	7 120			6 400
	040	7 845	7 842,67		7 845
	041-203				10 500
	021	470 592			377 024,41
	001	182 283,68			29 820,68
Montant globalisé		709 120	44 608,58		592 077,41
TOTAL GÉNÉRAL				592 077,41	

Le compte administratif 2024 fait apparaître un solde cumulé positif brut de 1 085 376,73€ en fonctionnement. A ce montant, il convient de retrancher la somme de 94 279,32 € qui correspond au résultat de clôture 2024 (+ 29 820,68) moins le solde des restes à réaliser (- .94 279,32). Le montant total de l'excédent net de la commune s'élève donc à 991 097,41 €.

Les dépenses d'équipement se concentreront principalement sur :

- L'acquisition éventuelle d'un bien immobilier : 100 000 €
- L'extension du cimetière et aménagement cimetière : 49 543 €
- La réhabilitation de la toiture des bureaux de la gendarmerie : 44 232 €
- La réhabilitation de la toiture des appartements du groupe scolaire : 41 489 €
- La pose de la clôture de la gendarmerie : 30 000 €
- L'aménagement végétalisé et implantation du mobilier urbain à proximité de la salle polyvalente : 29 000 €
- L'achat d'un panneau d'informations : 22 800 €

